

Procès-verbal de l'assemblée des membres de la CLP
Jeudi 14 juin 2007 de 10 h 00 à 12 h 15
au NH-Hôtel à Fribourg

Présidente : Lilo Moser
Personnes présentes : 66 membres individuels, 62 membres collectifs
Procès-verbal : Elsbeth Bircher Grimm

1. Procès-verbal de l'assemblée des membres du 3 juin 2005 à Bienne

Le procès-verbal est approuvé, avec les remerciements d'usage à son rédacteur. 1 abstention.

Scrutatrices : Grazia Portmann, Eliane Latzel (*nommées à l'unanimité*)

2. Rapport d'activité du comité central

Le rapport d'activité était joint aux documents envoyés.

Fin 2006, la CLP compte 1 036 membres au total (contre 1 201 en 2004), répartis de la manière suivante :

- Suisse alémanique : 367 membres collectifs, 435 membres individuels
- Suisse romande : 136 membres collectifs, 85 membres individuels
- Tessin : 7 membres collectifs, 6 membres individuels

Des chiffres auxquels viennent s'ajouter 114 abonné(e)s à la SAB-Info-CLP.

Lilo Moser informe qu'Isabelle Niklaus a démissionné fin avril 2007 de son poste de secrétaire centrale de la CLP, et qu'Elsbeth Bircher Grimm dirige le secrétariat central ad interim. Le poste est remis au concours et doit être réoccupé le plus rapidement possible.

Christa Oberholzer renseigne sur la nouvelle édition (3^{ème} éd.) des normes pour les bibliothèques de lecture publique :

En février 2005, le groupe de travail (Marie-Ann Arnold, Nelly Däscher, Ruth Fassbind, Benita Imstepf, Christine Merlo, Lise Ruffieux et Ursula Vanal), présidé par Christa Oberholzer, s'est chargé de ce travail. Les nouvelles normes sont passées en consultation en mars 2007. L'impression est prévue pour janvier 2008. Les normes sont des lignes directrices pour les bibliothécaires et d'importants instruments auxiliaires face aux donateurs.

Une commission normative permanente doit être constituée d'ici fin 2007.

La commission normative vérifie, complète et renouvelle régulièrement les exemples et les commentaires présentés sur le site Internet SAB-CLP et qui seront diffusés en liaison avec la 3^{ème} édition 2008 des normes pour les bibliothèques de lecture publique. La commission normative assure le suivi des bibliothèques. Les modifications importantes seront intégrées régulièrement dans la 3^e édition des normes qui paraîtront sous forme d'ensemble de feuilles volantes.

Les personnes intéressées par ce groupe de travail sont priées de contacter Christa Oberholzer ou Lilo Moser.

Lise Ruffieux donne des informations en français sur le groupe de travail Normes.

Marianne Hertner-Kaser et Josette Noeninger s'expriment quant à elles sur la Commission de formation. Un rapport écrit existe à ce sujet.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par l'assemblée des membres.

3. Comptes annuels 2005 et 2006

Explications de Josef Birrer.

Association

Compte d'exploitation :

Les deux exercices comptables clôturent avec un montant de recettes supérieur au chiffre inscrit au budget. En 2005, ce sont surtout les recettes supplémentaires générées au niveau des cotisations de membres qui ont contribué à cet excédent. En 2006, il était dû à la diminution des dépenses du secrétariat central (réduction des temps de travail à la demande de la secrétaire centrale), du comité directeur et pour le projet Internet.

Bilan :

Les postes débiteurs élevés en 2005 concernent les avoirs au niveau de la maison d'édition : suite au retard pris par le règlement des signatures, un grand nombre de factures de la maison d'édition a été préfinancé par l'association. Les actifs de l'association s'élevaient à quelque 140 000 francs fin 2006.

Maison d'édition

Compte d'exploitation :

Contrairement à l'association, la maison d'édition est beaucoup plus « imprévisible ». Lorsque la parution d'une publication est reportée, il y a tout de suite de grosses différences entre le budget et la facture. Les recettes des deux exercices comptables sont plus ou moins exactement égales aux montants inscrits au budget, tandis que les dépenses se sont avérées nettement inférieures.

Bilan :

Les postes créditeurs élevés en 2005 concernent les dettes au niveau de l'association : suite au retard pris par le règlement des signatures, un grand nombre de factures de la maison d'édition a été préfinancé par l'association. Les anciennes normes pour les bibliothèques de lecture publique ont été amorties. L'inventaire de AT7 a été surévalué. Fin 2006, les liquidités de la maison d'édition s'élevaient à 180 000 francs environ.

Marianne Hertner-Kaser souhaite savoir comme est placé l'argent. Josef Birrer explique que les liquidités n'admettent aucun placement financier.

4. Rapport de l'organe de révision

Le rapport du KPMG a été envoyé à tous les membres. Josef Birrer le commente. Le comité central tient à ce que la comptabilité des professionnels soit révisée.

La Présidente Lilo Moser demande si l'on peut procéder au vote des comptes d'exploitation et des bilans en commun (4 comptes).
Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

*L'assemblée des membres approuve les présents comptes annuels à l'unanimité.
Le rapport de révision est également approuvé à l'unanimité.*

L. Moser remercie Josef Birrer et Isabelle Niklaus pour leur travail.

Lilo Moser indique que l'assemblée des membres doit de nouveau désigner l'organe de révision. Elle propose que le mandat soit de nouveau confié à KPMG.
A l'unanimité : l'organe de révision reste KPMG.

5. Programme de travail 2007-2009

Le programme de travail était joint aux documents envoyés. Lilo Moser s'attarde sur quelques thèmes :

Formation :

Les directives de formation sont une priorité. Il est très important d'avoir de bonnes relations avec les hautes écoles spécialisées.

Politique des bibliothèques :

Christian Relly a veillé jusqu'à présent à ce que les bibliothèques publiques soient bien positionnées dans le domaine du droit d'auteur. Après son départ à la retraite, c'est Klaus Egli, Directeur des ABG Basel, qui se chargera de ces questions.

Relations publiques / communication :

Le site Internet sera mis en place avec la nouvelle personne engagée au secrétariat central.

Le secrétariat central restera à Soleure chez Bibliomedia.

Une grande attention est accordée à la diffusion des normes ainsi qu'au Plan 2010 des bibliothèques.

Fédération :

Une rencontre entre les trois comités directeurs de la CLP. Des stratégies sont élaborées pour recruter des membres.

Maison d'édition :

Impression des nouvelles normes et suivi des publications existantes.

Le programme de travail 2007-2009 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée des membres.

6. Fixation des cotisations de membres

Au nom du comité central, Lilo Moser propose que soit maintenu le montant actuel des cotisations pour les deux années à venir. Les cotisations ont été augmentées il y a quatre ans.

L'assemblée des membres approuve à l'unanimité l'idée de maintenir le montant des cotisations.

7. Plan financier 2007-2009

Josef Birrer commente le plan financier. Quelques postes sont commentés plus en détail.

Association :

En lien avec le changement au secrétariat central, les dépenses de salaires sont augmentées.

De même pour les dépenses publicitaires, car divers projets sont prévus ici. Si les sommes employées pour la nouvelle présence sur Internet ne suffisaient pas, il serait également possible de dégager pour cela des fonds issus des provisions. Les groupes régionaux reçoivent désormais des contributions de 15 000 francs (contre 10 000 francs jusqu'à présent).

Dans les années qui viennent, il faudra utiliser un peu de la substance.

Question du public : Quel est le pourcentage du poste au sein du secrétariat central sur le plan du salaire ? Un poste d'un pourcentage éventuellement supérieur serait-il judicieux dans la bonne situation financière de l'association ?

Josef Birrer : Le poste a été mis au concours pour 50 à 60%, selon que la personne élaborera la revue de la CLP.

Heinz Oehen trouve que le montant alloué à la publicité est trop bas. Il ne permet pas de réaliser de grands bonds en avant.

Maison d'édition :

Les nouvelles publications coûtent de plus en plus cher parce qu'elles demandent de plus en plus de travail rémunéré. Nous tablons ainsi sur plus de 100 000 francs de dépenses pour les nouvelles normes pour les bibliothèques de lecture publique. De nouvelles directives de formation sont prévues en 2008.

Les plans financiers 2007-2009 pour la maison d'édition et l'association sont approuvés à l'unanimité.

8. Elections

Silvia Rosser a communiqué son départ du comité central, elle ne travaille plus dans une bibliothèque publique générale. Tous les autres membres se sont dits prêts à continuer de travailler au comité central.

Lilo Moser présente Marianne Hertner-Kaser, qui se présente à l'élection. Un portrait de la candidate se trouvait dans les documents envoyés.

La Présidente propose un vote à main levée.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Autre proposition : Le comité directeur doit être réélu dans son ensemble.

Cette proposition est également approuvée à l'unanimité.

A l'unanimité, le comité central en place est confirmé dans ses fonctions et Marianne Hertner-Kaser est largement applaudie pour son élection.

Lilo Moser prend congé de Silvia Rosser et la remercie pour le travail qu'elle a fourni. L'assemblée des membres applaudit Silvia Rosser pour la remercier également.

9. Propositions

Christel Göth Steger a remis deux propositions, qui ont été envoyées à l'ensemble des participants.

Proposition n°1 : AT7 paraît depuis plus de trois ans, au cours desquels des erreurs plus ou moins grosses ont été découvertes et consignées dans une liste (jointe à la proposition). AT7 a été éditée sous forme d'ensemble de feuilles volantes pour faciliter les compléments et les corrections.

Christel Göth Steger demande à ce que la CLP prévoie une première tranche de corrections de AT7, et qu'elle l'édite dans un délai utile pour être envoyée à toutes les bibliothèques.

Le comité central recommande l'approbation de la proposition de Christel Göth Steger.

La proposition suscite une vive discussion :

- Ziga Kump souhaite supprimer de AT7 tous les détails des règles de catalogage qui ne présentent aucun avantage direct pour le lecteur. Il demande une révision complète de la partie catalogage dans AT7.
- Christel Göth Steger donne des cours CLP de catalogage. Les erreurs existantes dans AT7 sont gênantes. Il faut les éliminer le plus rapidement possible. Elle pense qu'une simplification ultérieure des règles est également possible.
- Grazia Portmann approuve la demande de Z. Kump. Elle pense que l'orientation est bonne.
- Plusieurs membres approuvent l'idée du maintien des règles actuelles par exemple parce que des données de catalogue sont échangées.
- La question de savoir si JOMB et AT7 peuvent être harmonisées, est soulevée.
- Marianne Arnold : la proposition a également un lien avec les directives de formation, AT7 devrait être simplifiée.

Proposition de Christel Göth Steger :

Les erreurs actuelles au niveau des règles de catalogage figurant dans AT7 doivent être corrigées le plus rapidement possible. Pour l'ensemble de feuilles volantes, les feuilles corrigées doivent être élaborées.

Vote Göth : La proposition est approuvée à une large majorité (18 abstentions, aucune voix contre).

Proposition de Ziga Kump

Les règles de catalogage dans AT7 doivent être révisées et simplifiées à moyen terme.

Vote Kump : La proposition est approuvée à une large majorité (4 voix contre, 13 abstentions).

Proposition n°2 : Relations publiques

Les bibliothèques attendent toujours la réédition remaniée de la publication « Relations publiques et publicité ». Le petit livre donné en « remplacement » par le comité central de la CLP n'est qu'un bouche-trou qui couvre à peine les besoins des bibliothèques communales et scolaires.

Christel Göth Steger propose que le comité central de la CLP prévoie et ordonne une publication de remplacement adéquate, de manière à ce qu'il ne faille pas attendre plus de deux ans avant sa parution.

Le comité central recommande le rejet de la proposition. Selon lui, le marché compte suffisamment de publications sur ce thème. Dans un sondage sur les publications CLP, seules neuf personnes ont souhaité une réédition de la publication « Relations publiques et publicité ».

Le comité directeur propose d'une part de gérer une liste de littérature sur le site Internet et d'autre part, d'élaborer une liste d'« exemples de bonne pratique ».

Marianne Hertner-Kaser : Dans le cadre de la Commission de formation, il s'avère que les responsables de la formation des cantons n'ont besoin d'aucune publication nouvelle sur ce thème.

Christel Göth Steger approuve la contre-proposition du comité central.

Contre-proposition du comité central :

d'une part, gestion sur le site Internet CLP d'une liste de littérature pour des publications adéquates sur le thème « Relations publiques et publicité », et d'autre part, élaboration d'une liste d'« exemples de bonne pratique ».

La proposition est approuvée à une large majorité (3 voix contre, 17 abstentions).

10. Questions diverses

Barbara Kräuchi : donne des informations sur le congrès BBS qui aura lieu du 29 août au 1^{er} septembre 2007 à Sierre et qui aura pour thème : « Mémoire de l'avenir ». Un programme varié sera proposé. Le site www.bbs.ch fournit des informations plus détaillées.

Eliane Latzel renseigne sur le groupe régional Suisse alémanique. En 2007, il reste encore des places pour trois cours. Le cours « social software » sera de nouveau organisé en 2008, et il reste encore 5 places. Les personnes intéressées sont priées de contacter Eliane Latzel.

Jean-Claude Guerdat attire l'attention sur la brochure « BIBLIOTHÈQUES DU JURA ET DU JURA BERNOIS ». La brochure est à disposition et peut être emportée. Il se plaint du fait que le canton du Jura n'a pas été pris en compte dans la procédure de consultation des « normes pour les bibliothèques de lecture publique ». Le comité central promet d'étudier sans tarder cette question.

Fin de l'assemblée des membres :

La Présidente Lilo Moser remercie toutes les personnes présentes, les membres du comité central et Elsbeth Bircher. Elle remercie spécialement Lise Ruffieux, qui était chargée de l'organisation sur place.

Le programme reprendra à 14 h 00.

Fin de la manifestation : 12 h 15

Elsbeth Bircher Grimm